



Réf. : SCBD/BS/GF/ABw/81875

Le 6 mai 2014

NOTIFICATION

Évaluation et examen de l'efficacité du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques (article 15) : enquête visant à recueillir des informations correspondant à des indicateurs du Plan stratégique

Madame / Monsieur,

dans le paragraphe 3 de sa décision BS-VI/15, la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques (CdP-RdP) a prié le Secrétaire exécutif de :

« (a) entreprendre une enquête visant à recueillir des informations correspondant aux indicateurs du Plan stratégique qui n'ont pas pu être rassemblées à partir des deuxièmes rapports nationaux ou par d'autres mécanismes existants ;

(b) examiner les informations recueillies par l'enquête mentionnée au paragraphe (a) ci-dessus et mettre les résultats à la disposition des Parties avant leur septième réunion. »

Suite à ces demandes, le Secrétariat a préparé une enquête visant à générer les informations nécessaires pour combler les lacunes initiales mentionnées au paragraphe 3 de la même décision et faciliter la mesure des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Protocole. Le 27 mai 2013, la notification 2013-042 a été publiée, invitant les Parties à fournir les informations nécessaires en répondant aux questions de l'enquête. Cette notification est disponible à <http://www.cbd.int/doc/notifications/2013/ntf-2013-042-bs-en.pdf>.

Je suis heureux d'annoncer que le Secrétariat a compilé et analysé les informations communiquées par les Parties dans le cadre de l'enquête et que le rapport final est disponible sur le site du Centre de Ressources d'information sur la biosécurité (CRIB) à <http://bch.cbd.int/database/record.shtml?documentid=105532>. Les données de l'enquête sont également disponibles sur le site du Centre d'échange pour la prévention des risques biotechnologiques à : <https://bch.cbd.int/database/reports/surveyonindicators.shtml>.

Je vous prie d'agréer, Madame / Monsieur, l'assurance de ma très haute considération.

Braulio Ferreira de Souza Dias
Secrétaire exécutif

À l'attention des : correspondants nationaux pour le Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques (CN-PCPRB)
correspondants nationaux pour le Centre d'échange pour la prévention des risques biotechnologiques (CN-CEPRB)
correspondants nationaux pour la CDB (si aucun correspondant national pour le PCPRB n'est encore désigné)



Convention on
Biological Diversity

Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique
Programme des Nations Unies pour l'environnement
413 rue Saint-Jacques, bureau 800, Montréal, QC, H2Y 1N9, Canada
Tél : +1 514 288 2220 Fax : +1 514 288 6588
secretariat@cbd.int www.cbd.int

